

Fiche action N°2 : **Communauté de communes**

En introduisant en 1999, des structures de coopération intercommunales qui peuvent prendre différentes formes (communauté de communes, communauté d'agglomération,...) le législateur a voulu donner à l'échelon local les moyens techniques, humains et financiers pour apporter des réponses efficaces.

Les 7 communes de Chatou, Croissy, Le Vésinet, Montesson, Sartrouville, Houilles et Carrières, ont décidé en 2004 de s'associer dans une communauté de communes : la Communauté de Communes de la Boucle de Seine (CCBS).

Le territoire concerné est inclus dans un espace géographique cohérent et regroupe 165 000 habitants ce qui en fait la plus grande Communauté de Communes de France.



Quel est le bilan aujourd'hui ?

- La CCBS a été créée sans concertation avec les habitants,
- Elle a été créée, essentiellement pour des raisons fiscales, ses compétences déléguées sont limitées au minimum, et elle reverse aux communes les 2/3 de son budget.
- Elle est gérée de manière opaque par un conseil de 28 membres désignés par les maires, sans représentant de l'opposition. Les projets sont adoptés en séance publique au rythme de 20 décisions à l'heure.
- Il n'y a eu aucune montée en compétence des services traitant des domaines délégués

Notre engagement : conforter et développer l'intercommunalité

Pour nous, La CCBS doit être un outil performant, efficace et démocratique. Il nous faut donc :

- la rendre plus **démocratique** : en donnant la parole aux citoyens, en réformant le conseil communautaire qui devra être représentatif de la population (représentation des oppositions)
- **Améliorer les compétences dans les domaines délégués** : développement économique, logement, transports et déplacements.
- **élargir les compétences** : en matière d'environnement (qui s'intéresse aujourd'hui presque exclusivement des ordures ménagères) il faut ajouter la gestion de l'eau ; dans le domaine de l'urbanisme il faut intégrer les équipements socio-culturels
- **éviter les superpositions** de compétences entre CCBS et Mairie et favoriser les économies d'échelle

Nos objectifs prioritaires

- Ouvrir le Conseil à l'opposition et rendre transparentes ses décisions
- Elaboration d'un schéma de développement économique cohérent de la Boucle pour fin 2008
- Amélioration de la coordination socioculturelle et création d'une « carte culture » commune à la CCBS donnant un droit d'accès à tous les lieux culturels de la Boucle.